

PROJET DE PARTICIPATION CITOYENNE

Nous souhaitons mettre en place un dispositif de Participation Citoyenne dans le but de limiter les incivilités ou autres.

Ce dispositif n'a pas pour vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune.

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- Développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance.
- Favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.
- Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents choisis sur la base du volontariat devraient représenter les différents secteurs de la commune. Ils recevront une information spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Ce dispositif strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives permet :

- De renforcer les solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social
- De renverser le sentiment d'insécurité, et de rassurer les citoyens et dissuader les délinquants potentiels

Si vous êtes volontaires pour participer à la mise en œuvre de ce dispositif ou si vous avez des questions, nous vous invitons à contacter Sylvie Fugier, 1^{ère} adjointe (sylvie.fugier@albenc.fr) ou le secrétariat de mairie (mairie@albenc.fr et 04.76.64.74.16)